

L'environnement géopolitique de l'opération Turquoise

Je vais en quelques minutes, essayer de vous partager mon analyse du contexte géopolitique et international des événements dramatiques survenus au Rwanda en 1994. Si je formule quelques critiques à l'égard de la stratégie du Front Patriotique Rwandais et de certains grands pays, telle que je l'ai constatée sur le terrain, je ne me laisserai pas enfermer dans les accusations de « négationnisme » initiées systématiquement par le régime de Kigali et relayées en France. Arrivé au Rwanda en juin 1994 comme commandant de l'opération Turquoise, le génocide je l'ai vu, j'ai constaté les effets dramatiques de cette tragédie sur le terrain, j'en ai témoigné. L'accusation de négationnisme, inspirée de la dialectique marxiste, a pour but de neutraliser toute recherche historique et de faire taire toutes les critiques. Une fausse vérité s'installe alors dans l'histoire. Cela n'est pas acceptable.

1 – Bref rappel concernant l'opération Turquoise

Je ne reviendrai pas sur le déroulement de l'opération Turquoise que j'ai développé lors de mon intervention à l'occasion du colloque organisé dans cette enceinte en 1997. Je rappelle simplement que cette intervention française était placée sous mandat de l'ONU, d'une durée limitée à deux mois et avait pour but de protéger les populations en toute impartialité. Bien que tardive car l'essentiel des massacres avait eu lieu avant notre arrivée, le bilan de cette opération a été à l'époque salué positivement par l'ensemble de la communauté internationale et des médias. L'intervention de l'armée française a en effet permis de sauver plus d'une dizaine de milliers de vies et de mettre fin aux massacres en cours. Elle a permis d'assurer la sécurité pour déployer l'assistance humanitaire internationale pour des millions de réfugiés et la force Turquoise a participé avec ses moyens propres à cette action humanitaire. Mais le fait positif majeur, souvent oublié aujourd'hui, a été de maintenir dans le sud-ouest du Rwanda 4 millions de réfugiés qui fuyaient devant l'avance et les représailles du FPR. Leur exil forcé au Zaïre aurait provoqué un drame humanitaire sans précédent dans l'histoire si on en juge par ce qui s'est passé hors de la Zone Turquoise dans la région du Nord Kivu avec l'exode d'un million réfugiés. Rien que pour cela, la France devrait en être remerciée.

Je rappelle qu'à l'époque les analyses et les commentaires des médias français et étrangers étaient largement positifs. Or, 4 ans après, la France et l'armée française ont commencé à être l'objet de graves mises en cause. Les accusations d'implication dans le génocide s'amplifièrent au cours des années suivantes pour se finaliser le 5 août 2008 par un communiqué officiel du gouvernement rwandais accusant, je cite : « les militaires français de l'opération Turquoise d'avoir participé à l'exécution du génocide ». Ce communiqué n'a jamais été dénoncé ou renié.

On peut s'interroger sur les raisons de ces accusations infondées et étonnamment tardives ainsi que sur le discours officiel et médiatique qui s'est installé alors, affirmant que les Hutus avaient commis un génocide à l'encontre des tutsis avec la complicité de la France et que c'était le FPR de Paul Kagame qui, venant à leur secours, avait seul mis fin au génocide et sauvé les Tutsis. Et cette affirmation est devenue une « vérité » historique. A l'évidence l'analyse des événements auxquels

j'ai participé montre que l'histoire est plus complexe et que de nombreux facteurs entrent en jeu dans la lecture des événements qui se sont déroulés dans la région des Grands Lacs à partir de 1990.

2 – Le contexte au moment de l'intervention française :

Le Rwanda était un pays surpeuplé (350 h/km²) marqué par une énorme pression foncière liée à des superficies d'exploitations très réduites et à la difficulté d'accéder pour tous à l'agriculture, principale ressource du pays. Avec la victoire prévisible du FPR, se posait en outre un problème d'espace disponible pour accueillir plusieurs centaines de milliers de Tutsis de la diaspora réfugiés à l'étranger qui prévoyaient de revenir au Rwanda.

Si le Rwanda ne disposait pas de ressources minières sur son territoire, la région voisine du Kivu au Zaïre constituait la plus importante réserve de minerais rares de la planète (cassitérite, wolframite, cobalt, tantale, coltan (80% des réserves mondiales), minerais d'une importance stratégique considérable pour les grandes puissances, notamment les Etats-Unis et la Chine.

3 – Ce que j'ai constaté lorsque j'ai assumé mes responsabilités de commandement sur place :

Au moment de l'intervention française, le FPR avait envahi plus de la moitié du pays, refoulant les populations vers le sud-ouest. Suite aux représailles de l'armée tutsie sur les Hutus génocidaires, les zones conquises étaient vides de population. Les FAR étaient en déroute car elles n'avaient plus de munitions, je l'ai moi-même constaté, ce qui semble montrer que l'embargo sur les armes avait fonctionné.

Pendant le déroulement de l'opération Turquoise, je me suis interrogé sur la stratégie de Paul Kagame et sur l'attitude pour le moins ambiguë des Grandes Puissances :

Le FPR était opposé à l'intervention française, pourtant sous mandat de l'ONU avec un but humanitaire, et déclarait vouloir s'y opposer par la force. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, soutenus par le Canada ont tout fait pour ne pas gêner, voire pour favoriser l'action offensive du FPR. Cette complaisance semblait remonter au début des années 90 avec la formation de Paul Kagame aux USA et le soutien qui lui a ensuite été apporté par les Etats-Unis. Au début du génocide, j'avais été choqué par le retrait incompréhensible de la majorité de la force de l'ONU mise en place dans le cadre des accords d'Arusha (MINUAR), qui laissait le champ libre aux milices et au FPR. Le Secrétaire Général de l'ONU de l'époque, Boutros Ghali, a affirmé dans un document officiel, je le cite « Les Etats-Unis, avec l'appui de la Grande-Bretagne ont tout fait pour empêcher la mise en place au Rwanda d'une force des Nations Unies et ils y sont parvenus. » Je considère que la décision du retrait de la MINUAR le 21 avril 1994 est criminelle. Et je pense que le Conseil de Sécurité de l'époque et les Grandes Puissances devraient avoir à rendre des comptes. Je constate aussi que les Etats-Unis ont refusé longtemps de qualifier les massacres de « génocide », peut être pour que l'ONU n'ait pas l'obligation d'intervenir.

Pour ce qui concerne la France, lorsqu'il a fallu acheminer la force Turquoise en juillet 1994 les Etats-Unis ont refusé de nous fournir leurs avions gros porteurs contrairement à ce qu'ils avaient toujours fait pour d'autres opérations.

Pendant l'opération Turquoise, j'ai constaté le rôle ambigu du général canadien Roméo Dallaire commandant la MINUAR, particulièrement complaisant à l'égard du FPR. Le Représentant spécial du

Secrétaire Général de l'ONU, Mr Boh Boh, parle même de « connivence » avec le FPR. Une réclamation officielle sur son comportement a été d'ailleurs adressée par la France à l'ONU.

Au début du mois de juillet, alors que les FAR étaient hors d'état de combattre et que le FPR avait gagné la guerre, Paul Kagame refusa d'arrêter sa progression, refoulant un million de personnes vers le Zaïre malgré les appels pressants du Représentant spécial de l'ONU, Mr Khan, du Département des opérations du maintien de la Paix à New York et des organisations humanitaires. Je suis moi-même intervenu directement auprès de lui pour l'alerter sur les risques humanitaires importants de cet exode de réfugiés et l'urgence d'un cessez-le-feu pour stabiliser la situation, mais il m'a opposé un refus sans appel. La poursuite de la progression du FPR a ainsi entraîné le drame de Goma avec une centaine de milliers de morts, de nombreux camps de réfugiés au Zaïre et un repli du reliquat des FAR au Kivu.

Je me suis, à l'époque, posé pas mal de questions. Pourquoi ce refus d'un geste humanitaire ? Pourquoi le refoulement de tous ces réfugiés au Zaïre ? S'agissait-il de faire de la place pour les Tutsis de la diaspora qui rentraient au pays ? Paul Kagame voulait-il réduire la densité de la population pour un Rwanda plus viable ? Le refoulement au Kivu des restes des FAR ne pouvait-il pas constituer ultérieurement le prétexte d'une menace pour intervenir au Kivu et le contrôler ?

3 – L'évolution du contexte après l'intervention.

De retour en France et dans les mois qui suivirent, j'ai été surpris par l'absence d'enquête de l'ONU suite à l'attentat du 6 avril qui avait pourtant causé la mort de deux présidents en exercice. Je constate en revanche qu'une enquête internationale a été diligentée à l'occasion de l'attentat sur le premier ministre libanais Hariri. Et j'ai tendance à penser que si les Hutus étaient à l'origine de l'attentat, avec la complicité de la France comme certains l'ont dit, le gouvernement de Kigali aurait exigé une enquête internationale le confortant dans ses accusations, permettant de punir les responsables du déclenchement du génocide et renforçant sa légitimité.

J'ai aussi remarqué que le Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), qui avait reçu mandat de l'ONU de poursuivre tous les auteurs de massacres de cette période dramatique, a refusé d'instruire les exactions qui impliquaient le FPR et s'est cantonné à la poursuite judiciaire des seuls Hutus. Pourquoi cette impunité ?

Puis, à partir de 1996, on a assisté au début de l'invasion du Zaïre, future République démocratique du Congo (RDC), par le Rwanda, invasion qui s'est poursuivie pendant des années avec son cortège de massacres, d'exactions, de viols et de recrutement d'enfants soldats, se traduisant par la mort de plus de 4 millions de personnes. S'agissait-il de contrôler les ressources minières du Kivu ? L'objectif était-il de tenter d'annexer cette région de la RDC pour donner plus d'espace au pays ? Je note que de nombreux rapports de l'ONU ont mis en cause le Rwanda pour son action dans cette région : rapports Gersony, Garreton, Mapping et le dernier de l'ONU en novembre 2012 mentionnant même un possible génocide). Mais ces rapports n'ont fait l'objet d'aucune exploitation sérieuse pour ne pas dire qu'ils ont été enterrés. Pourquoi cette impunité ?

4 - Quel a été le rôle des grandes puissances dans la région des Grands Lacs pendant toutes ces années ?

Il faut se placer dans une perspective géostratégique de l'après-guerre froide du début des années 1990, marquée par la fin du statu quo en Afrique. Après la chute du mur de Berlin et l'élimination de la menace soviétique, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et dans une certaine mesure Israël, tenaient à prendre pied en Afrique Centrale. Ceci au détriment de la France, influente au Zaïre et au Rwanda, bien que ces pays ne fassent pas partie de son pré-carré historique. Il y avait plusieurs raisons pour mettre en œuvre cette nouvelle stratégie : la première pouvait être de contrôler la menace d'instabilité que constituait le Soudan et d'appuyer la perspective de l'autonomie du sud de ce pays. Il pouvait aussi s'agir de s'octroyer une part des immenses richesses du Congo et principalement celles du Kivu dont nous avons parlé, ressources capitales pour le développement des nouvelles technologies indispensables au spatial, à l'informatique, à la téléphonie, aux armements sophistiqués. L'avenir du complexe militaro-industriel états-unien dépendait en effet largement du contrôle des ressources stratégiques de la RDC orientale. Une dernière raison enfin pouvait être de contrecarrer l'expansion de la présence économique de la Chine en Afrique notamment dans un des secteurs les plus riches en minéraux rares.

Le Zaïre de Mobutu était inutilisable compte tenu de son état de déliquescence et de corruption. Alors que l'Ouganda constituait un modèle de pays stabilisé et en plein développement économique, le Rwanda voisin pouvait ainsi constituer, pour les Anglo-Saxons, l'objectif à contrôler pour qu'il serve de base arrière à la conquête des régions minières de l'est du Congo.

Cette stratégie, initiée dès 1990, permet de comprendre la stigmatisation de la politique de la France dans cette région qui constituait un obstacle à la mise en place de Paul Kagame soutenu par les grandes puissances anglo-saxonnes. Elle éclaire aussi l'absence de réactions coupable des mêmes grandes puissances pendant le génocide ainsi que le retrait des forces de l'ONU qui laissait le champ libre aux génocidaires pour massacrer ...et au FPR pour prendre le pouvoir. Le choc médiatique et psychologique créé par les massacres et le génocide permettait en outre de passer sous silence toutes les exactions du FPR, de cautionner leur absence de poursuites au TPIR et de légitimer la prise de pouvoir de Paul Kagame.

5 - Conclusion

Tout en réaffirmant la réalité du génocide, l'analyse que je viens de faire montre que nous sommes loin de la vérité simpliste installée par le régime de Kigali, qualifié de dictature par la sociologue Claudine Vidal, et elle permet de comprendre le réquisitoire dressé contre la France. Serge Dupuis dans un excellent article de la revue de la Fondation Jean Jaurès du mois de mars l'explique très bien. Je le cite : « L'image de lui-même que le FPR s'est appliqué à construire au fil des années, avec une constance et une efficacité remarquable, se nourrit de diabolisation et de manichéisme à la fois. Face aux organisateurs du génocide tutsi, il ne saurait y avoir qu'un camp de victimes, homogène, immaculé, incontesté. Un camp comprenant les centaines de milliers de morts tutsis, naturellement, mais également et surtout, leur défenseur et champion, le FPR. C'est le fondement du pouvoir de celui-ci, le gage de sa permanence à la tête de l'Etat rwandais en même temps que sa respectabilité internationale. C'est ainsi qu'il faut comprendre la stigmatisation collective dont est victime la communauté hutue au Rwanda. C'est le sens qu'il faut donner à la diabolisation extrême que l'on fait peser sur la France. »

Quand aux grandes puissances anglo-saxonnes, on peut dire qu'elles semblent avoir atteint leur objectif. Mais à quel prix...Il ne s'agit pas de juger ou de se brouiller quand on agit dans les domaines géostratégique et diplomatique. Chacun marque les points qu'il peut et cela n'empêche pas les

bonnes relations. Mais, comme l'a dit le général de Gaulle et j'en terminerai par là : « Les Etats n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».